



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE Christ-Roi

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy  
École primaire Christ-Roi

### 1. SUJETS STATUTAIRES

#### 1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h 07 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Christ-Roi, tenu le 5 décembre 2024, à 18 h 00, à l'école primaire Christ-Roi, au 270 rue Bonsecours, Massueville, au local 127 à laquelle sont présents :

#### Membres

- |                                                                     |                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Marquette            | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Dany Royer, enseignante              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Tania Pelletier             | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Roy, enseignante            |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Mme Geneviève Côté           | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Isabelle Demers personnel de soutien |
| <input type="checkbox"/> Mme Amilie Chalifoux (ANM)                 | <input type="checkbox"/> Mme Johanie Latour, personnel de soutien (AM)       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Généreux, directrice |                                                                              |

**Légende :** AM : Absence motivée

ANM : Absence non motivée

C.É.-24-12-0021

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Isabelle Demers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ou avec les modifications suivantes :

### 1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1. Ouverture de l'assemblée;
- 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2024;
- 1.4. Suivi au procès-verbal;
- 1.5. Période de questions

### 2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
  - 2.2.1 Suivi module de jeux
- 2.3 Information du service de garde;
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;

### 3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Approbation des règles de régie interne du service de garde
- 3.2 Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire;
- 3.3 Approbation de la reddition de compte du plan de lutte 2023-2024

4. VARIA

5. Date de la prochaine réunion

6. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement

C.É.-24-12-0022

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2024

Il est proposé par Mme Geneviève Côté que le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.5 Période de questions

Aucune intervention

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence;

Mme Marquette nous mentionne n'avoir aucune information.

2.2 Information de la direction;

Mme Généreux informe les membres du conseil d'établissement sur les sujets ci-dessous :

2.2.1 Suivi module de jeux

2.3 Information du service de garde;

Mme Isabelle Demers présentera les règles de régie interne du service de garde un peu plus tard durant la rencontre.

2.4 Information du représentant au comité de parents;

Mme Tania Pelletier, nomme que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2025-2026. Ils ont également discuté des services de traiteurs dans les écoles.

3. SUJETS DE DÉCISION

C.É.-24-12-0023

3.1. Approbation des règles de régie interne du service de garde;

Il est proposé par Mme Tania Pelletier d'approuver les règles de régie interne du service de garde tel que présenté par Mme Isabelle Demers.

Approuvé unanimement

**3.2. Approbation des activités qui nécessitent un changement à l'horaire, s'il y a lieu**

Aucune activité n'est présentée

C.É.-24-12-0024

**3.3. Approbation de la reddition de compte du plan de lutte 2023-2024;**

Mme Généreux présente la reddition de compte du plan de lutte violence et intimidation 2023-2024. Les résultats présentés découlent du sondage QSVE-R complété par le personnel et les élèves 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année au printemps dernier.

L'actualisation du plan de lutte violence et intimidation sera présenté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

Il est proposé par Mme Karine Marquette d'approuver la reddition de compte du plan de lutte violence et intimidation 2023-2024 telle que présentée.

**Approuvé unanimement**

**4. VARIA**

**5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 6 février 2025 à 18h00

C.É.-24-12-0025

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Guylaine Roy propose la levée de l'assemblée à 18 h 53.

**Adopté unanimement**

---

La présidence

---

Le secrétariat